**LETTRE 2 : LETTRE POUR AVERTIR LES PARENTS QUE LEUR ENFANT A DES POUX**

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 

**AUX PARENTS**

**OBJET : PÉDICULOSE (POUX DE TÊTE)**

**NOM DE L’ENFANT : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

***Examinez la tête de votre enfant.***

Nous avons constaté que **votre enfant souffre de pédiculose du cuir chevelu** (poux de tête ou lentes vivantes, ou les deux). Bien qu’ils ne soient pas dangereux et qu’ils ne causent pas toujours des démangeaisons, les poux de tête sont dérangeants pour votre enfant, et ils peuvent causer des épidémies dans les familles et les écoles.

Nous vous demandons de traiter votre enfant ainsi que les autres membres de votre famille qui ont des poux ou des lentes. Appliquez un produit recommandé contre les poux selon l’un des schémas ci-joints.

N’oubliez pas d’aviser les personnes de votre entourage qui ont pu être en contact avec votre enfant (activités parascolaires, amis du voisinage, etc.) afin qu’elles se fassent examiner la tête.

***Dépliant d’information***

Vous trouverez ci-joint un dépliant contenant des conseils et des renseignements pratiques sur la pédiculose du cuir chevelu; on y aborde notamment les procédures de traitement. **Conservez-le précieusement**, même lorsque votre enfant aura été traité.

**Il est très important que votre enfant soit traité le plus rapidement possible.** N’oubliez pas d’aviser l’école en cas de persistance ou de reprise de l’infestation par les poux.

Merci de votre collaboration!

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Direction de l’école

N.B. : Pour plus d’information, communiquez avec le service Info-Santé de votre CLSC.